



L'ACTUALITE MUNICIPALE

COMMEMORATION DU 7 FEVRIER 44



Dépôt de gerbe au monument aux morts d'Aranc par M.Pallet et P.Agaty



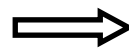
Dépôt de gerbe à la stèle des Maquis par P.Oraison et D.Mathieu

En raison de la crise sanitaire, seuls les membres du conseil municipal étaient autorisés à se recueillir devant les différents monuments pour commémorer le souvenir de la terrible journée du 7 février 1944. Une gerbe a été déposée à la stèle des Maquis, au monument aux morts de Résinand et au monument aux morts d'Aranc.

ACHAT DE MATERIEL



Pneus avant du tracteur



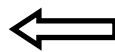
Saleuse



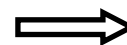
Compte tenu de l'usure des pneus avant du tracteur (plus de 15 ans) et de l'état détérioré de la saleuse (rongée par le sel), le conseil municipal à l'unanimité a décidé l'achat d'une paire de pneus pour un montant de 2208.41 € TTC et d'une saleuse en alu pour un montant de 4300 € TTC.

Ce dernier achat a fait l'objet de plusieurs devis et après étude de la commission travaux, la saleuse proposée par les Ets FAVIER a été retenue.

SERVICE TECHNIQUE



JP.Montjouvent et P.Oraison avec l'aide de l'employé communal, ont tiré une ligne électrique afin d'éclairer la partie sombre de l'atelier où est stocké du matériel.



Un caisson a été fabriqué et posé sous le lavabo du local de l'employé communal.



Remplacement de 2 pompes :



2 pompes défectueuses du circuit de chauffage de la salle polyvalente ont été commandées chez E2S pour un montant de 928 € et 257 € HT. Elles ont été installées par JP Montjouvent.

URBANISME

Autorisation d'urbanisme année 2021 (Demande Préalable de travaux) :

- DP n° 0001 : BRANCHEY David (Rougemont) : création et agrandissement de fenêtres.
- DP n° 0002 : BAY Cécile (Aranc) : réfection mur de façade.
- DP n° 0003 : BAY Marcel (Aranc) : réfection toiture.
- DP n° 0004 : BRANCHEY David (Rougemont) : réfection d'un pan de toiture du garage.
- DP n° 0005 : PACCOUD Pascale (Aranc) : réfection d'un pan de toiture.
- DP n° 0006 : EMIN Yves (Aranc) : réfection d'un pan de toiture.

FIBRE OPTIQUE

La deuxième étape des travaux qui consiste à prolonger la fibre de l'armoire centrale aux différentes habitations d'Aranc et de ses hameaux doit commencer courant mars suite à la réunion que nous avons eue en mairie le 9 février.

Ces travaux se décomposent de la façon suivante :

- Elagage sur les propriétés communales et privées (Les propriétaires seront prévenus en temps utile).
- Pose de poteaux supplémentaires (environ 70).
- Enfouissement des points noirs (passage du Cruet et forêt du Mont d'Aranc) sur la RD 34.

ENVIRONNEMENT

2 FEVRIER 2021 : Journée mondiale des zones humides

Thème 2021 : Les zones humides et l'eau

L'eau douce ne représente que 2.5 % de l'eau sur la terre, moins de 1% est utilisable.

En 100 ans notre consommation d'eau a été multipliée par 6 et augmente de 1% par an. La protection des zones humides est nécessaire. Elles fournissent la majeure partie de notre eau douce et participent à la filtration des polluants de l'eau. Elles agissent comme des éponges qui aident à réguler les écoulements et les débordements. Elles sont aussi des réservoirs de biodiversité.

C'est dans ce cadre là que **le marais de Jarine** labélisé ENS a été réhabilité et les travaux financés par l'Agence de l'eau et la Région.

L'eau propre est essentielle pour mener une vie saine.

L'eau du robinet sur notre commune est régulièrement analysée par les Laboratoires CARSO. Les analyses du 5 février 2021 sont conformes aux exigences de l'ARS. Le détail des analyses est consultable sur le panneau d'affichage dans le hall de la mairie.



Marais de Jarine

FORET COMMUNALE

La commission s'est réunie le vendredi 5 février avec l'agent de l'ONF pour envisager les travaux d'entretien à réaliser sur l'année 2021. Ont été décidés : - Création de périmètre du bois du Banc situé près du hameau de Rougemont.

- Dégagement manuel de la plantation parcelle n°6 (Trémont) et parcelle N° 2 (Malaval).

Le mercredi 10 février les membres de la commission se sont rendus au lieu dit « Crêt Galère » afin d'étudier la possibilité de créer une piste forestière pour l'exploitation et la mise en valeur des plantations de cette parcelle N° NOUV 8. L'ONF est chargé du montage du dossier afin que la demande de subvention puisse être déposée auprès du Département. Les arbres d'emprises de cette piste seront coupés et broyés en plaquettes qui seront utilisées pour la chaufferie.

PROJETS A VENIR

Monument aux morts d'Aranc :

Quelle n'a pas été la surprise pour un grand nombre d'habitants de voir l'employé communal couper les ifs qui ornaient le monument aux morts d'Aranc.

Ces arbustes, devenus trop importants masquaient en partie la beauté du monument. Il était devenu impossible de les tailler proprement. Le conseil étudie le remplacement, soit par des arbustes moins volumineux soit par des plantes à fleurs.

Etanchéité de la façade SUD de la salle polyvalente :

Le dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région AURA dans le cadre du plan de relance. La commission travaux se réunira prochainement afin d'attribuer les lots : Maçonnerie, isolation intérieure, bardage et peinture.

Les travaux devront commencer avant juin 2021.

SERVICES A LA POPULATION

Accompagnement des personnes seules ou fragilisées :

Dans son programme de campagne, l'équipe conduite par le Maire sortant, s'était engagée à lutter contre l'isolement des personnes seules ou fragilisées, avec l'aide de jeunes volontaires engagés dans le service civique.

Nous avons essayé de mettre en œuvre cette action. Après étude menée avec les services de la préfecture, nous avons dû renoncer à ce dispositif. En effet, une commune de la taille de la nôtre, n'a pas les structures adaptées pour ce genre de prestations. Il nous fallait obligatoirement une personne (tuteur) à temps plein pour accompagner partout le ou la jeune volontaire. Nous ne pouvons que déplorer une fois de plus l'existence de ces contraintes administratives qui empêchent beaucoup de jeunes de démarrer dans la vie active.

Mais nous n'abandonnons pas pour autant nos personnes seules ou fragilisées, la preuve a été faite concernant la vaccination.

Vaccination anti COVID :

L'équipe du CCAS a contacté les personnes seules, âgées de plus de 75 ans, sans famille proche. 4 personnes ont donné leur accord, leur RDV a été pris au centre de vaccination de BELLEY le 29/03/2021 pour la première injection et le 24/04/2021 pour la seconde injection. Elles seront transportées et accompagnées par les membres du CCAS.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Comme nous vous l'avions indiqué sur le Flash N°69, notre Plan de Sauvegarde a été finalisé avec l'aide des services de la Sous Préfecture de Belley et a été validé.

Un arrêté municipal portant approbation du Plan Communal de Sauvegarde a été pris par le Maire et transmis aux services de l'Etat.

L'ÉPICERIE QUE J'M

Comme annoncé lors de notre précédent Flash, l'épicerie ambulante Que J'M commencera ses tournées sur Aranc et ses hameaux **le jeudi 4 mars à partir de 9h30.**

Ses points d'arrêt au démarrage sont les suivants :

Les Pézières : Vers l'église, le lavoir et le Boomerang.

Résinand : Place du lavoir, croisement route du Mollard (RD 63 A) et quartier SUD.

Aranc : Four du faubourg, centre d'Aranc, rue de Trémont, four du quard d'Avard, église et le lotissement du mont d'Aranc.

Salagnat : Au centre.

Rougemont : Quart Dupuis, scierie, ancienne école, croisement de la rue du bac du Vuaz.

Vous y trouverez des produits d'épicerie, fruits et légumes, fromages et pains.

Possibilité de livraison de la viande à commander au préalable.

Renseignements et commande au **06.69.64.50.15**

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale vous accueille tous les samedis matin de 9h30 à 12h.

Venez découvrir nos rayonnages enfants, adultes, romans, policiers, documentaires, BD/mangas.

Le renouvellement se fait régulièrement.

L'inscription est gratuite.

SYNDICAT DU BOREY

Les délégués du syndicat réunis le 18 février ont accepté à l'unanimité la proposition pour la mission de maîtrise d'œuvre de la société Réalité Environnement pour un montant HT de 39 345 €.

Cette maîtrise d'œuvre comprend la mise en séparatif de la rue de Trémont et du Mont d'Aranc.

Pour Evosges, déconnexion du trop-plein du réservoir d'eau potable par la mise en séparatif du réseau unitaire entre le lavoir et le nouveau déversoir d'orage.

Ils ont également donné leur accord pour un enrochement sur le fossé à la station d'agunage d'Evosges pour un montant de 8 640 € HT.

HAUT BUGEY AGGLOMERATION

Maison France Service :

La MSAP, transférée du centre social à l'ancienne mairie de Lompnes, a ouvert ses portes le 01/01/2021. Elle a été labellisée MFS par l'agence nationale de la cohésion des territoires le 23/12/2020, suite à l'audit réalisé par le laboratoire VITALIS. 2 salariés vous y attendent pour vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, notamment sur les supports numériques aux horaires suivants : **lundi / mardi / jeudi 9h - 12h30 et 13h30 - 16h, mercredi 9h - 13h et vendredi 9h - 16h.**

Tél : 04.74.39.77.60

VIE DE LA COMMUNE

ETAT CIVIL

Décès :

Le 6 février à Belley est décédé **Mr Jacques MORIZOT** domicilié chez Mr PAGLIARINI (Aranc).